

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 11

Artikel: Une question de politesse
Autor: Trottenville, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Cérémonie du couronnement

de l'empereur Guillaume, à Versailles.

La mort de l'empereur Guillaume a tout naturellement remis sur le tapis les principales circonstances de son règne ; elle a surtout réveillé les tristes souvenirs de la guerre de 1870, à l'issue de laquelle ce souverain, alors roi de Prusse, se fit couronner empereur. L'unification de l'Allemagne, confondant sous un même sceptre de nombreux petits Etats, et effaçant brusquement le prestige des rois, princes ou ducs qui les gouvernaient, il fallait nécessairement, pour frapper ce grand coup, saisir le moment psychologique, le moment où les triomphes de l'armée allemande brillaient de tout leur éclat. Aussitôt couronnement eut-il lieu sans retard, en pays ennemi, dans le palais même de Versailles, ancienne résidence des rois de France et édifié par Louis XIV.

On lira sans doute avec intérêt quelques détails sur cette imposante cérémonie, qui eut lieu le 18 janvier 1871.

Des détachements de tous les régiments de l'armée du prince royal et de celle qui se trouvait au nord de Paris, se rendirent à Versailles ; les étendards du premier bataillon de chaque régiment y furent amenés. A 7 heures du matin, la musique se fit entendre, accompagnant ces étendards au palais. Bientôt on vit la grande cour et les salles se remplir de troupes : dragons de la garde, gardes à cheval, gardes à pied, gardes de toute dénomination.

La cérémonie eut lieu dans la *Galerie des Glaces*, qui mesure 73 mètres de long sur 10 mètres 60 de largeur et 13 de hauteur. Elle est éclairée par 17 fenêtres ; de l'autre côté, 17 arcades vitrées font symétrie ; et fenêtres et arcades sont séparées par 24 pilastres dorés. A l'une des extrémités étaient groupés les étendards et les enseignes des divers régiments. A gauche, un autel couvert d'un tapis avec un crucifix doré dessus ; de chaque côté, un immense cierge allumé. Tout autour de l'autel se groupaient les pasteurs luthériens en robe noire, et avec eux un diacre catholique. Devant l'autel, une place était réservée au roi-empereur. Les musiques de plusieurs régiments se tenaient à droite de l'autel. C'était une scène brillante.

A 11 heures 45 minutes, la procession des grands personnages de la cour et de l'armée commença. A midi, on entendit le roulement des tambours dans

la cour. La musique militaire entonnait le 1^{er} verset du choral : « Louez le Seigneur, vous toute la terre ! »

Le roi entra d'un pas ferme et majestueux au milieu de ses soldats, suivis par le prince royal et les généraux de son armée. Il s'inclina devant l'autel, autour duquel se tenaient les huit ecclésiastiques. La cour se rangea en demi cercle autour du roi. Le prince royal était tout près, puis le prince Charles, le prince Adalbert, les grands-ducs de Bade, de Weimar, de Wurtemberg et tous les autres princes, ducs et généraux représentant les petits Etats et la Bavière. En dehors du cercle, à gauche, le comte de Bismarck.

Le chant cessa. Le chapelain Roggé lut la prière dominicale et une litanie. La congrégation des princes et la musique militaire firent les répons. Puis suivit la lecture du 21^e psaume, et ensuite le révérend prédicateur fit un discours éloquent, s'adressant spécialement à la France. Et l'on chanta de nouveau un hymne et le choral : « Nun danket alle Gott. » Après la bénédiction, le roi prit place sous le dais orné de drapeaux, et il fut nommé empereur d'Allemagne au nom de Dieu. L'enthousiasme fut grand. Les cris éclatèrent, les casques furent levés en l'air. Jamais le château de Louis XIV ne fut témoin d'un pareil spectacle.

Enfin toute l'assistance chanta l'air : « God save the Queen. » Le roi, très ému et s'essuyant les yeux, reçut les félicitations de la cour.

Le soir, banquets officiels et réjouissances à Versailles.

Une question de politesse.

Un de nos abonnés nous écrit :

Monsieur le rédacteur,

Je me suis brouillé récemment avec l'un de mes meilleurs amis, marié de fraîche date. Les choses en sont à tel point que l'offenseur prétend être devenu l'offensé.

Or, depuis le jour néfaste en question, je me demande, perplexe, quel parti allaient prendre nos physionomies quand elles auraient le malheur de se contempler : une rencontre est toujours possible. L'obscurité aidant, cette infortune m'a été épargnée à moitié, l'autre samedi. Mais madame X accompagnait son mari, monsieur X ; et il m'a été pénible, je l'avoue, de passer raide comme un Anglais devant cette aimable dame, qui m'avait toujours

témoigné des marques non équivoques de sa sympathie. Un coup de chapeau à elle, pas à lui, pensez donc ! Un clignotement des yeux aurait suffi, dirait-on ?... Dame ! c'était trop délicat ! — La légitime ne doit-elle pas épouser les rancunes de son seigneur et maître ?...

C'est précisément sur ce détail, monsieur le rédacteur, que j'attire votre bienveillante attention. Quelques personnes auxquelles j'ai soumis la question ont répondu qu'il fallait donner le coup de chapeau. Défiant, je me suis retranché derrière ma dignité, prétextant une fin de non-recevoir, qui aurait été pour moi une mortification à laquelle je ne tenais guère.

Vous aurez peut-être l'obligeance de consulter là-dessus M^{me} de Trottenville, qui me paraît être apte à élucider la question.

Veuillez agréer, etc.

Z.

Suivant le désir exprimé ci-dessus, nous avons demandé l'avis de M^{me} Trottenville, notre collaboratrice, qui nous répond comme suit :

Monsieur,

En me demandant mon opinion sur le cas qui vous est soumis et qui vous embarrasse, vous me faites beaucoup d'honneur.

Mais, hélas ! je me sens parfaitement inapte à trancher une question aussi complexe que délicate.

Après ça, je ne refuse pas d'en causer un brin ; peut-être qu'en la retournant sur toutes ses faces, l'une d'elles laissera échapper un jet de lumière qui sera la réponse à l'énigme posée par la courtoisie à l'une des faiblesses du cœur humain.

N'avez-vous pas toujours pensé comme moi, monsieur le rédacteur, qu'en aucun cas on ne doit se soustraire aux lois de la politesse. Celle-ci étant sur la terre la remplaçante de la charité, ou du moins le palliatif de son absence, un procédé poli devrait toujours apaiser le cœur d'un ami offensé.

Donc, saluons en tout temps, en toute occasion celui que hier on faisait profession d'aimer et qui nous a retiré son amitié, peut-être son estime ; saluons-le de même s'il est accompagné de son épouse, saluons celle-ci si nous la rencontrons seule, mais ne faisons aucune différence dans le salut à monsieur ou à madame, pour le degré de froideur, de raideur, de grâce, de courtoisie que nous jugeons d'imprimer à notre coup de chapeau.

Mais voilà !... si l'ami qui subit cette preuve d'imperturbable politesse ne pense pas ainsi, et tient le salut pour un acte d'hypocrisie, il ne le rendra certainement pas, et ça n'est pas du tout agréable. Que faire alors ? Continuer à garder par devers soi la politesse ; mais, pour peu que l'ex-ami ait le caractère ombrageux, il prendra votre persistance pour une ironie ou une provocation, et son ressentiment en augmentera.

Restent la ressource et le devoir de saluer madame elle seule ; ah ! mais ceci devient délicat.

D'un autre côté, s'abstenir de lui donner le signe habituel de déférence, sera difficile à un homme bien élevé.

Puis, si tant est que madame ait épousé les griefs et les sentiments de son seigneur et maître,

je le demande à tous les cœurs féminins, sera-t-elle *tout à fait charmée* si l'ex-ami de son mari feint de l'ignorer, de ne pas le voir ?

Bon ! nous voilà bien avancés ! Mais non, voici une idée :

Pour contenter monsieur, madame, l'ami, et sauvegarder les principes de la politesse, messieurs, savez-vous quoi ?...

Réconciliez-vous au plus tôt.

Sophie TROTTEVILLE.

La Boeilanna.

Lè dzouvenès dzeins dè per tsi no, l'ont fè onna sociètâ dè chant iò tsantont lè quatre partiès et la bassa, et que cliào dâi veladzo vesins ont batsi « la Boeilanna », po cein que quand lè noùtro ein einmodont iena, cein zonnè tant foo qu'on vâi bin que ne sont pas étiquo. Y'ein a surtot iena, clià que sè dit : « Tonnez, chants de sainte allégresse, l'Echo des bois du Mont vous répondra », qu'est onna tota balla et que po la derè cranameint, faut pas avâi poaire dè s'einroutsi, kâ lài a mémameint dè la bataille et dè la mitraille per dedein, que cein cheint lo pétâiru et que ne faut pas cein tsantâ coumeint : « Marie, trempe ton pain ». Se lè z'autro veladzo lào diont « la Boeilanna », n'est què dè la dzalozi, kâ ne sont pas fotus dè rivalisâ po lo boucan dein lè bets iò faut ruailâ et bramâ. Lo vretablio nom dè la sociètâ, cé que l'on marquâ su lo drapeau, c'est : l'Echo dè la Rebatta.

L'ont décidâ d'allâ ao concou dè Mordze que sè tindrà la premiere demeindze dè juin et sè recordont gaillâ po cein, kâ volliont mémameint ein derè iena sein l'avâi recordâie. Lo régent lè vâo eimbriyi et, on iadzo einmodâ, dévetront ti derè : ré, fa, mi, si, so, la.

Po cein, faut être foo po la nota, et l'est porquie n'ein volliont min avoué leu que ne cognâissè pas lo papâi dè musica, et font fère la vesita à ti cliào que volliont eintrâ dans la sociètâ, et se ne repondont pas dè sorta, adieu Hanz !

L'autro dzo, lo grand Sami, qu'avâi enviâ dè s'ein mettrè, est z'u po fère la vesita.

— Cognâi-tou bin lè notès, se lài fâ lo diretteu ?

— Aloo ! heu, rai, mi, fa, so, la, si, heu.

— Et la mézoura, la clià po la bassa, lo bémot, la demi-pouza, lo soupi et tot lo bataclian ?

— Se cognâisse cein ! asse bin què Notre Père !

— Et la valeu dâi notès : dè la rionda, la bliantse, la naïre, étsétra ?

— Oi.

— Eh bin, dis-mè diéro vaut la bliantse ?

— La bliantse, repond lo grand Sami, le vaut quieinzè centimes, la méma tsouza què la verda. L'X ao bin lo distaque ne cotè què 10 centimes.

— Eh bin, fâ lo diretteu, ora, l'est bon ! Te pào allâ concouri à la Crâi fédérala et à la pinta dè coumon ; mâ po veni à Mordze avoué no, lài faut pas sondzi.

Et l'est dinsè que lo grand Sami, po ein avâi su mé qu'on ne lài demandâvè, n'a pas pu eintrâ dein la Boeilanna.